



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

Le Conseil de développement est un laboratoire d'idées qui participe aux réflexions prospectives de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Son objectif est de faire émerger une parole collective, sur des questions d'intérêt commun, et ainsi contribuer à enrichir les décisions politiques.

Le CODEV est présidé par Patricia WALDRON-WERNER, ex-DRH et RSE chez Orange Business, qui demeure au Havre.

QU'EST-CE QUE LE CODEV ?

Le Conseil de développement est une **instance consultative** composée de personnes issues de la société civile et provenant de l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine. Il vise à **accompagner les réflexions** des élus et des services de la collectivité dans leurs réflexions sur les **enjeux stratégiques** à prendre en compte dans le **long terme**. Cette instance doit être en place dans toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Le CODEV de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a été lancé officiellement le 12 février 2020.

Le CODEV tient sa réunion mensuelle le jeudi de 18h à 20h.

Il dispose d'une charte de bonne conduite et d'un règlement intérieur.

UN CERCLE DE RÉFLEXION TERRITORIAL POUR PENSER SUR LE LONG TERME

Le CODEV est constitué de membres bénévoles issus de la société civile représentant les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux, médicaux et associatifs présents sur le territoire.

Le CODEV intervient en appui des politiques publiques portées par la Communauté urbaine. Il est amené à se positionner sur des enjeux de prospective territoriale. Le CODEV doit, conformément à la loi, se prononcer sur les principaux documents d'urbanisme et les politiques locales de promotion du développement durable.



PARITÉ ET REPRÉSENTATIVITÉ

Un renouvellement partiel des membres du CODEV a eu lieu en mars 2022 : le Conseil communautaire a approuvé la liste des 51 membres (26 hommes et 25 femmes), pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2026. Parité et représentativité vis-à-vis des différentes communes du territoire sont ainsi respectées.

EXPLORER LE TERRITOIRE

Depuis son renouvellement partiel en mars 2022, le CODEV a exprimé sa volonté d'aller « hors les murs », de sortir du Havre pour s'exporter dans les communes rurales. Les élus des communes concernées les ont accueillis avec enthousiasme, heureux de partager leurs travaux et leurs réflexions : ainsi, le CODEV a tenu séance à Criquetot-l'Esneval, Villainville, Beaurepaire, Fontaine-la-Mallet,... Plusieurs visites ont également été organisées (aéroport d'Octeville-sur-Mer, Pôle Simone Veil, École Nationale Supérieure Maritime, station de méthanisation,...).



2020/2021 - IMAGINER DES FUTURS SOUHAITABLES

1ère MISSION: LIVRABLE « IMAGINONS... »

Lors de l'installation du CODEV en février 2020, 4 groupes de travail thématiques ont été constitués : cadre de vie, attractivité - tourisme, transformations économiques et numérique, enseignement supérieur et campus. La situation liée à la crise sanitaire de la Covid-19 a impacté le déroulement des séances.

En juin 2020, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a missionné le CODEV pour mener une **réflexion prospective en lien avec la pandémie et ses impacts** sur le territoire. Cette mission prospective devait permettre à la fois d'identifier les **fragilités et atouts** du territoire révélés par la crise, et de déterminer, à horizon 10 à 15 ans, les **enjeux à prendre en compte** pour prévenir et atténuer les prochains épisodes de ce type.

Le livrable présente **15 futurs souhaitables** pour la Communauté urbaine en 2030, et 19 pistes d'actions concrètes pour mieux vivre dans le territoire y sont détaillées. A travers ce document, le CODEV souhaite initier des réflexions à mettre en cohérence avec les politiques publiques à l'œuvre.

En juin 2021, les membres du CODEV ont présenté les pistes d'action au Président de la Communauté urbaine ainsi qu'à quelques élus présents. Un travail a ensuite été engagé avec les services de la Communauté urbaine pour assurer **le suivi des propositions**.



pistes d'actions

1/3 engagées

1/3
à étudier avec la

1/3 à étudier avec d'autres

2021/2022 – FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ URBAINE

2ème MISSION: LIVRABLE « IMAGINONS ENCORE... »



14 et des propositions d'actions et d'expérimentations



En 2021, le CODEV a mené une réflexion sur l'attractivité des villes et des bourgs comme moyen de lutter contre l'étalement urbain. Cette mission a été lancée en octobre 2021 à la demande du Président de la Communauté urbaine. En juin 2022, une conférence-ateliers réunissant experts, élus et membres du CODEV a constitué un point d'étape important avant d'entamer la rédaction du livrable « Imaginons encore... » diffusé en janvier 2023.

Le document présente 14 objectifs à atteindre pour renforcer l'attractivité urbaine et, pour chacun, il propose une ou plusieurs actions et expérimentations.

2022 - PREMIÈRE CONTRIBUTION A L'ÉLABORATION DU PCAET

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

En septembre 2022, le CODEV a été sollicité pour contribuer au **PCAET**. Présentation du document règlementaire en cours d'élaboration et ateliers de co-construction, animés par la Communauté urbaine et l'AURH, ont abouti à l'élaboration d'une contribution. Cet avis préliminaire a mis en avant 4 axes de travail prioritaires : la **mobilité du quotidien** pour sortir du « tout voiture », l'accélération de la **rénovation énergétique** des bâtiments, l'évolution de la **consommation** et des **pratiques alimentaires**, l'adaptation au **changement climatique**. En 2023, le CODEV sera invité à émettre un avis sur le PCAET finalisé.



MISSION 2023

PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL) et ACCEPTABILITÉ SOCIALE

Le CODEV a été sollicité pour contribuer à la mise en place du PLUi du territoire, en apportant un regard particulier sur la **sobriété foncière** et le **patrimoine**, en lien avec **l'acceptabilité sociale** des projets publics.